

N° 11
(mis à jour le 18 février 2018)

Procès-verbal

TROISIÈME SESSION DE LA DIX-HUITIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Le 15 février 2018

L'Assemblée ouvre la séance à 13 h 31.

Déclarations de ministres

- 28-18(3) Le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation fait une déclaration sur les progrès réalisés concernant les engagements inscrits dans le mandat sur l'enseignement postsecondaire.
- 29-18(3) Le ministre de l'Infrastructure donne une mise à jour sur les services de transport maritime du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Déclarations de députés

- 89-18(3) Le député de Hay River Nord fait une déclaration sur les politiques d'approvisionnement du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.
- 90-18(3) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration sur les politiques d'immigration du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.
- 91-18(3) Le député du Sahtú fait une déclaration sur les programmes pour les personnes âgées.
- 92-18(3) Le député de Kam Lake fait une déclaration sur le cadre fédéral de reconnaissance et de mise en œuvre des droits autochtones.

- 93-18(3) Le député de Frame Lake fait une déclaration sur le projet gazier Mackenzie.
- 94-18(3) Le député de Nahendeh fait une déclaration sur les problèmes de déplacements médicaux à Fort Liard.
- 95-18(3) La députée de Yellowknife Centre fait une déclaration sur l'événement St. Patrick Serves.

Réponses aux questions écrites

- 4-18(3) Le greffier dépose une réponse du ministre des Finances à la question de la députée de Yellowknife Centre sur les ententes de financement du nouvel hôpital Stanton.

Réponses au discours du budget

- 3-18(3) Le député de Kam Lake répond au discours du budget.
- 2-18(3) Le député de Yellowknife Nord répond au discours du budget.

Dépôt de documents

- 82-18(3) Lettre de suivi à la Question orale 50-18(3) : Répercussions de la faillite de Carillion sur le projet de modernisation de l'hôpital Stanton. Document déposé par le ministre des Finances.
- 83-18(3) Flux de trésorerie du projet de modernisation de l'hôpital Stanton selon les plans de construction définitifs de BHP. Document déposé par le ministre des Finances.

Avis de motion tendant à la première lecture de projets de loi

Projet de loi n° 5 : *Loi modifiant la Loi sur les poursuites par procédure sommaire.* Avis donné par le ministre de la Justice.

Motions

- 9-18(3) Ajournement prolongé de la Chambre jusqu'au 20 février 2018.

Motion proposée par la députée de Yellowknife Centre.

JE PROPOSE, avec l'appui du député de Great Slave, que, nonobstant la règle n° 4, la présente Assemblée ajourne ses travaux le 15 février 2018 pour les reprendre le mardi 20 février 2018;

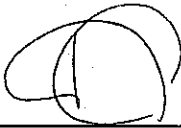
EN OUTRE, je propose que si, à tout moment avant le 20 février 2018, le président, après consultation avec le Conseil exécutif et les députés de l'Assemblée législative, est convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir avant le moment fixé par une motion d'ajournement, il pourra en faire l'annonce, et la Chambre devra en conséquence se réunir au moment indiqué et poursuivre ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à ce moment.

La motion est ADOPTÉE.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

Le comité plénier a fait l'examen des déclarations de ministres 1-18(3), Préoccupations des détenus du Centre correctionnel du Slave Nord et 19-18(3), Processus de l'examen général des principes fondateurs du Collège Aurora; ainsi que du document déposé 63-18(3), Budget principal des dépenses 2018-2019. Le président donne une mise à jour sur les progrès effectués.

Le président ajourne l'Assemblée à 15 h 30.



Monsieur Jackson Lafferty
Président de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative